

# MONDREVILLE

\* \* \* \* \*

## BULLETIN MUNICIPAL



*Année 2013*  
*N° 26*  
*Décembre*

- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17 📠 : 01 64 29 38 54

E-mail : [MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr](mailto:MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr)

Site internet : <http://mairiedemondreville.sharepoint.com>

<b>En cas d'urgence, appelez :</b>		<b>Horaires de permanence :</b>	
✚ M. CHAUSSY Patrick	01 64 29 42 47	Le samedi de	9 h 30 à 11 h 30 le 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> samedi du mois
✚ M. HUREAU Jean-Claude	01 64 29 35 33	Le jeudi de	11 h 00 à 12 h 00
✚ Mme FROT Nicole	01 64 29 35 16	Le mardi de	18 h 30 à 19 h 30

Madame Valérie Lacroute, députée de Seine et Marne tiendra sa permanence :

✚ **le mercredi 29 janvier à 18 h 15** à la Mairie de Mondreville

### Le mot du Maire

Encore une année qui s'achève, avec ses satisfactions, en particulier la construction du restaurant scolaire - garderie qui avance sans problème, pour une ouverture à la rentrée 2014. Mais hélas avec ses inquiétudes ; en effet les vols et les cambriolages sont de nouveaux en hausse dans toute la région et pour cette raison, je vous invite à toujours plus de vigilance.

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur, de joie et santé, pour cette nouvelle année !

En attendant de vous rencontrer le vendredi 17 janvier pour les vœux, bonnes fêtes à tous...

Patrick CHAUSSY

Pas de difficulté pour cette nouvelle rentrée scolaire, les mêmes institutrices restent en poste.

- En maternelle, à l'école de Mondreville : Madame Meurou, enseignante et directrice. L'effectif est de 22 élèves (petite section 4, moyenne 12 et grande section 6)
- En primaire, à l'école de Chenou : Madame Manceau, enseignante et directrice et Madame Camus, enseignante. Les effectifs sont de 28 élèves (CP 6, CE1 5, CE2 8, CM1 4, CM2 5).

La fréquentation régulière depuis plusieurs années du service de restauration scolaire / garderie (de 15 enfants en 2008 jusqu'à 45 enfants actuellement) impose la construction d'un local dédié à cet effet pour plus de confort et de sécurité.

## Travaux

### Contrat Rural :

Les travaux du restaurant scolaire / garderie ont donc débutés en octobre et se déroulent selon le planning prévu.

Quelques modifications environnementales se sont avérées nécessaires avant le début des travaux :

- ✚ Démolition du bâtiment technique
- ✚ Suppression de trois tilleuls et du bac à sable dans la cour de l'école

Une réunion de chantier réunit chaque semaine les intervenants concernés, ce qui permet une bonne coordination entre les artisans.

Durant les travaux, le stationnement a lieu sur la place de l'église.



*Travaux en cours*



### Travaux de voirie :

Le contrat passé sur 6 ans avec l'entreprise CANO SNED a permis en octobre dernier, la réfection de la route de Pilvernier et le rebouchage des nids de poules.

### Autres travaux réalisés :

Les portes de la salle polyvalente ont été changées par l'entreprise Sud Métallerie de Dordives et la pose de radars pédagogiques sur la RD43 a été réalisée par l'entreprise NDGL.

### Les travaux d'éclairage :

La pose d'un détecteur sur le parking de la mairie et un éclairage de l'abribus sont à l'étude. Le changement des ampoules défectueuses est réalisé au coup par coup. L'ensemble de l'éclairage public sera regroupé sur un seul compteur avec la pose d'une horloge astronomique. En outre, il a été décidé de prolonger d'une heure la durée de l'éclairage public soit jusqu'à minuit le soir.

### Projet Eolien :

Situation juridique du projet : levée du recours sur les éoliennes de Seine-et-Marne avec 7 éoliennes sur 8 purgées. Le permis modificatif pour l'éolienne N°2 (déplacement de 40 m) a été accordé, donc le projet est réunifié et les consultations pour la construction de la tranche 2 sont en cours.

Les plans finaux et l'intégration des 2 tranches ont été présentés en réunion de commission, ainsi que le calendrier de reprise de la construction à venir.

Le levage des éoliennes devrait avoir lieu à l'Automne 2014, en fonction des délais imposés par ERDF.

<http://www.energie-du-gatinais.fr/>



## Intercommunalité

### A toi de jouer

Cet été, le Conseil Général a proposé à la Communauté d'accueillir une **semaine d'animations sportives**, grâce à l'opération "**A toi de jouer**", organisée avec les ligues et les comités sportifs départementaux.

**Du lundi 15 au jeudi 18 juillet**, les Communes d'Egreville, Château-Landon, Lorrez-le-Bocage, Beaumont-du-Gâtinais et **Mondreville** ont accueilli de trois à quatre ateliers sportifs, encadrés par des animateurs et éducateurs. Les enfants et les jeunes ont pu librement pratiquer des sports qu'ils connaissaient déjà, ou découvrir des sports plus rares.

**La semaine s'est terminée à Souppes-sur-Loing**, le vendredi : l'ensemble des ateliers y était réuni, pour une journée conviviale et festive.



*A toi de jouer à Mondreville*

## L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

### Un projet au service des enfants et des familles du territoire communautaire

A partir de 2014, un accueil de qualité vous sera proposé pour tous les enfants de 3 à 11 ans, avec une offre renforcée et équilibrée sur le territoire, une tarification unique pour les habitants de la Communauté.

Quatre Accueils de loisirs (Souppes sur Loing, Aufferville, Beaumont du Gâtinais et Lorrez le Bocage), deux cents places... et la possibilité d'inscrire votre enfant dans l'accueil de votre choix !

En vert, c'est ouvert ! 1: la 1 <sup>re</sup> semaine des vacances 2: la 2 <sup>e</sup> semaine des vacances	Vacances scolaires 2014							Période scolaire Mercredi
	Hiver Février	Printemps Avril	Été Juillet	Été Août	Automne Octobre	Noël Décembre		
Aufferville		2	1	4 semaines		2		
Beaumont-du-Gâtinais	1		2	4 semaines		1		
Lorrez-le-Bocage		2	2	4 semaines		2		
Souppes-sur-Loing	1	2	1	2	4 semaines	4 semaines	1	2

Planning susceptible d'être modifié.  
Se faire confirmer les dates auprès des directeurs.

Pendant les vacances, les Accueils de loisirs sont ouverts **de 7h à 19h**.

- Le matin, arrivée possible **jusqu'à 9h**.
- Le soir, départ possible **à partir de 16h30**, après le goûter.

## La tarification

### Une grille tarifaire unique

Elle est appliquée aux **familles résidant dans les Communes-membres de la Communauté** ainsi qu'à **celles dont au moins un parent travaille** sur le territoire (sur justificatif).

Un tarif global, qui comprend l'accueil de loisirs de 7h à 19h, mais aussi le repas et le goûter.

Revenus mensuels <sup>(1)</sup>	1 enfant à charge <sup>(2)</sup>	2 enfants à charge <sup>(2)</sup>	3 enfants à charge <sup>(2)</sup>
<b>1</b> 0 – 1 067 €	6,50 euros	6 euros	5,50 euros
<b>2</b> 1 068 – 1 999 €	8,50 euros	8 euros	7,50 euros
<b>3</b> 2 000 – 2 999 €	10,50 euros	10 euros	9,50 euros
<b>4</b> 3 000 – 3 999 €	12,50 euros	12 euros	11,50 euros
<b>5</b> + 4 000 €	14,50 euros	14 euros	13,50 euros
<b>Tarif familles extérieures</b>	28 euros		

<sup>(1)</sup> **Revenus mensuels** : somme des revenus imposables et des pensions alimentaires perçus dans l'année, divisée par douze - informations obtenues à partir de l'avis d'imposition du foyer de l'année n-1 (ou des deux parents si ceux-ci ne sont pas mariés)

<sup>(2)</sup> **Enfants à charge** : enfants déclarés sur l'avis d'imposition de l'année n-1

**Attention** : le mercredi, les Communes restent libres de fixer leurs tarifs.

## PROXI'BUS vers davantage de simplicité et de flexibilité

Un an après sa mise en route, le planning de fonctionnement du Proxi'bus a donc évolué pour offrir **plus de souplesse** aux usagers.

Selon leur Commune de résidence, les habitants ont désormais accès au service sur **deux journées entières** (contre quatre demi-journées jusqu'à présent) : le planning est plus simple à lire.

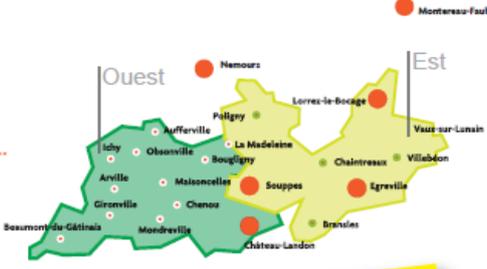
Afin de faciliter la mobilité des habitants, ceux-ci peuvent maintenant réserver le Proxi'bus pour se rendre à Nemours. Cela leur évite de multiplier les modes de déplacement jusqu'à leur destination finale : il est possible, par exemple, d'utiliser le Proxi'bus pour aller d'un hameau de Château-Landon à l'hôpital de Nemours, à la zone commerciale « Les hauteurs de Loing »,...

Ces nouveautés sont lancées depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013 : le nouveau planning de fonctionnement est disponible dans les Mairies.



# Le Proxi'Bus pour aller où et quand ?





**J'habite dans le bourg ou un hameau de ...**  
Arville, Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Bougligny, Château-Landon, Chenou, Gironville, Ichy, La Madeleine-sur-Loing, Maisonnelles-en-Gâtinais, Mondreville, Obsonville,

**Je fais partie de la zone Ouest**

**J'habite dans le bourg ou un hameau de ...**  
Bransles, Chaintreaux, Egreville, Lorrez-le-Bocage, Poligny, Souppes-sur-Loing, Vaux-sur-Lunain, Villebéon,

**Je fais partie de la zone Est**

Le Proxi'bus circule pendant les vacances scolaires !

Où puis-je me rendre et quand ?

Mardi	Mercredi après-midi	Judi
Souppes-sur-Loing Château-Landon Nemours	Souppes-sur-Loing Château-Landon Egreville (Piscine)	Souppes-sur-Loing Château-Landon Nemours

Où puis-je me rendre et quand ?

Lundi	Mercredi	Mercredi après-midi	Vendredi
Egreville Souppes-sur-Loing Nemours	Montereauf-Fault-Yonne Lorrez-le-Bocage	Souppes-sur-Loing Château-Landon Egreville (Piscine)	Souppes-sur-Loing Château-Landon Nemours

**● Les destinations du Proxi'bus : arrêts de dépose**

Souppes-sur-Loing	Château-Landon	Egreville	Nemours	Montereauf	Lorrez-le-Bocage
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Office du tourisme</li> <li>● Place de la République</li> <li>● Base de loisirs/Collège</li> <li>● Bowling</li> <li>● Parc animalier de l'Emprunt</li> <li>● Gare SNCF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Place Verdun</li> <li>● Place du marché</li> <li>● Plantagenêts (Carrefour Market)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Piscine</li> <li>● Place Berne - Bellecour</li> <li>● Stade</li> <li>● Pointoiserie (Supermarché)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Gare SNCF</li> <li>● Hôpital</li> <li>● Place de l'Eglise</li> <li>● Rue de Paris</li> <li>● Perthuis (Av Lyon)</li> <li>● Zone commerciale des hauteurs du Loing</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Gare SNCF</li> <li>● Hôpital</li> <li>● Zone commerciale du Bréau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Hôtel de ville</li> </ul>

A savoir :

**Correspondances Ligne 34 SME**  
A Souppes, Château-Landon et Egreville : possibilité de prendre le Seine-et-Marne Express (Vers Nemours, Fontainebleau, Melun...)

**Jours de Marché :**  
Lundi : Egreville  
Mercredi : Lorrez-le Bocage  
Jeudi : Château-Landon

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté de commune : <http://www.ccgvl77.fr/>

## Achats et Projets

Achat d'une poubelle au service exclusif de la salle polyvalente.

Pose d'un grillage sur la grille de l'église pour éviter le passage des oiseaux, feuilles et autres débris...

Les haies aux entrées du village route de Beaumont et de Château-Landon nécessitent d'être taillées. Des devis sont demandés.

## Permanence de la Mairie :



La mairie sera fermée du 24 au 31 décembre. **Pour permettre les dernières inscriptions sur les listes électorales, la mairie sera exceptionnellement ouverte le :**

**✚ Mardi 31 décembre 2013 de 11 h 00 à 12 h 00.**

## Liste électorale :



Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2013 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

Nous accueillerons avec plaisir toutes personnes volontaires (inscrites sur les listes électorales), pour tenir une permanence au bureau lors de prochaines élections.



## **Elections municipales**

Dimanches 23 mars et 30 mars 2014

## **Elections européennes**

Dimanche 25 mai 2014



## Recensement militaire :



Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser. Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoire pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire.....)

## Le nouveau permis de conduire sécurisé :

Le nouveau modèle de permis de conduire sécurisé a commencé à être délivré depuis le 16 septembre 2013.

Ce permis de conduire, au format « carte de crédit », comprend :



- ✚ une photographie,
- ✚ les mentions liées à l'état-civil et aux droits à conduire du conducteur,
- ✚ une puce électronique (elle contient seulement les informations visibles sur le titre, ni empreintes digitales, ni capital des points, ni historique des PV),
- ✚ une bande de lecture optique.

Ce nouveau modèle doit être renouvelé tous les 15 ans pour les catégories A et B. Il s'agit d'un simple renouvellement administratif (mise à jour de l'adresse et de la photographie d'identité), sans visite médicale ou examen pratique, à l'exception des situations particulières.

Les conducteurs détenteurs des anciens modèles de permis (les permis roses cartonnés) sont dans l'obligation de les renouveler avant le 19 janvier 2033. Attention : la reprise des anciens titres n'interviendra pas avant 2015. Par contre, les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en priorité en 2014.

Cette réforme s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne de 2006 concernant les permis de conduire délivrés dans les pays de l'Union européenne (UE). Depuis le 19 janvier 2013, les catégories de permis de conduire et les règles d'obtention des permis ont en effet été harmonisées dans tous les pays de l'UE.

## L'Assurance Maladie :

### **Vous êtes victime d'un accident causé par un tiers**

Lorsque vous êtes victime d'un **accident engageant la responsabilité d'un tiers** (un voisin, un automobiliste, le propriétaire d'un chien, un élève...), ayez le bon réflexe, **informez votre caisse d'assurance maladie et les professionnels de santé consultés**. Ainsi, l'Assurance Maladie, qui rembourse vos dépenses de santé et vous indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec le tiers responsable ou avec sa compagnie d'assurance. Cette démarche permet de récupérer les sommes engagées et **ne modifie pas la prise en charge de vos soins**.

#### **Comment déclarer l'accident ?**

- directement en remplissant le [formulaire en ligne sur le site http://www.ameli.fr/](http://www.ameli.fr/)
- par courriel depuis votre compte ameli.fr, rubrique votre CPAM
- par courrier à :



CPAM de Seine-et-Marne - Service Contentieux  
77605 MARNE LA VALLEE CEDEX 03

- par téléphone au 36 46 (*prix d'un appel local depuis un poste fixe*)
- précisez aux professionnels de santé consultés que vous avez été blessé par un tiers. Ils pourront l'indiquer sur votre feuille de soins en cochant la case « accident causé par un tiers »

En 2012, la CPAM de Seine-et-Marne a ainsi pu récupérer plus de 21 millions d'euros !



## CCAS :

Le repas de la commune offert aux personnes de plus 65 ans a eu lieu le 16 novembre. Il s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et chaleureuse. Le karaoké a eu du succès !

## Le Conseil Général de Seine et Marne :

### **Alertes hivernales 2013-2014**

Du 18 novembre 2013 au 17 mars 2014, le Conseil général déploie son dispositif «d'alertes hivernales».

Inscrivez-vous à l'Alerte mail et/ou SMS dès maintenant !

L'enjeu : assurer en cas de neige ou de verglas, des routes sûres et praticables, sur les axes prioritaires.

#### **Avant de prendre la route**

Informez-vous sur les prévisions météorologiques et sur les conditions de circulation, sur l'ensemble de votre trajet en :

- + téléphonant **au 0800 077 001** (appel gratuit depuis un poste fixe)
- + consultant **la météo du département**

#### **Alertes mail et SMS**

Le Conseil général vous permet d'être informé par mail des alertes hivernales, en vous inscrivant simplement en ligne (Formulaire sur le site :

<http://www.seine-et-marne.fr/actualites-transport/viabilite-hivernale-2013-2014>

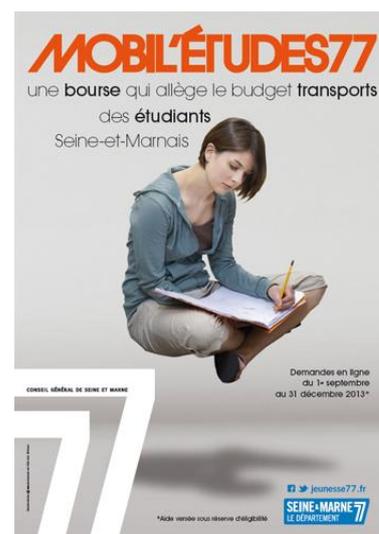
De plus, les alertes seront diffusées sur la page d'accueil du site Internet, ainsi que via les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

En renseignant votre numéro de téléphone, vous pourrez aussi être alertés par SMS.



Le Conseil Général a imaginé un site pour les jeunes 13 – 25 ans, qui regroupe bons plans et informations pratiques, offres d'emplois et annuaire des aides départementales, agenda culturel,...

<http://www.jeunesse77.fr/>



## CHOISIS TES ÉTUDES ADREP

LE PROCHAIN SALON ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ADREP AURA LIEU LE

Vendredi 24 janvier 2014 de 13h à 18h / Samedi 25 janvier 2014 de 10h à 18h

Espace Champerret (Porte de Champerret, Paris 17) <http://www.adrep-infos.com/>

Dans un seul et même lieu, les meilleurs établissements scolaires présenteront leurs programmes et leurs débouchés. Universités, IUT, écoles, lycées, prépas, BTS, CFA donneront la possibilité aux jeunes et à leurs familles de découvrir la variété des études proposées dans le domaine de la santé, du tourisme, des arts, du commerce, du journalisme, de la communication, des langues sans oublier des filières scientifiques et techniques.

L'adrep accompagne lycéens, étudiants, familles et enseignants dans la recherche d'information sur la poursuite d'études et de leurs débouchés en leur proposant une information complète et actualisée :

- ✚ Formations supérieures
- ✚ Universités, IUT, écoles, lycées, prépas, BTS, CFA
- ✚ Pôle Orientation-conseil Collège et Lycée
  - 24 conseillers d'orientation-psychologues, à disposition des visiteurs, fournissent des conseils personnalisés pour définir sereinement un projet d'orientation et réfléchir aux conditions de sa réalisation.
- Des professionnels de l'orientation, le CIDJ, le CIO Mediacom, l'ONISEP aident les visiteurs à mieux connaître les formations générales et technologiques.
  - De nombreux stands (branches professionnelles, séjours linguistiques, association de parents d'élèves, presse étudiante, mutuelles, soutien scolaire ou vie étudiante) pour compléter l'information post-bac.
- ✚ 2 stands APB (Admission Post Bac) fournissent des conseils pour l'inscription, la saisie et le classement des choix.
- ✚ 36 débats sont proposés en accès libre. Des professionnels de l'éducation abordent des thèmes liés aux débouchés après le bac, aux études supérieures ou aux métiers.
- ✚ 2 Carrefours métiers : rencontre unique avec des professionnels en activité pour partager avec eux leur expérience, leur parcours et leur réalité professionnelle.
- ✚ Le Guide ADREP 2014, outil indispensable pour préparer sa visite au salon et réfléchir une fois rentré à la maison à sa future inscription.
- ✚ L'Espace Librairie pour compléter sa visite du salon avec des ouvrages sélectionnés sur les formations, les métiers, les préparations au bac et aux concours des grandes écoles. Principaux éditeurs : CIDJ, Ellipses, Hachette, Eyrolles, Hatier, Nathan, ONISEP, PUF, Foucher...





### Sécurité :

Nous déplorons à nouveau de nombreux cambriolages dans notre village, nous vous recommandons de **RESTEZ TRES VIGILANTS !**  
Nous vous invitons à prévenir la gendarmerie de tout événement qui vous semblerait suspect.



### Sictrm :

A Mondreville, un point de **collecte pour les sapins de Noël** sera mise en place au stade.

Comment trier ses déchets de fêtes de fin d'année ? Papier cadeau, cartons, sapin de Noël,... Consulter le site internet : <http://www.sictrm.fr/Actualites-locales-nationales/Ou-jeter-mon-sapin-de-Noel>

La déchèterie de Château-Landon devrait ouvrir en fin d'année 2014.



### Numéros des urgences :

#### **Santé**

**Urgences :** 15, 17 ou 112

**Pompiers :** 18

**Hôpital de Nemours**

01.64.45.19.00

**Hôpital de Fontainebleau**

01.60.74.10.10

**Centre anti poison**

01.40.05.48.48

**Cabinet médical de Château-Landon**

01.64.78.50.10

**Infirmières de Château-Landon**

01.64.29.41.34

01.64.29.49.43

**Urgences dentaires**

08.92.23.11.28

**Vétérinaire de Château-Landon**

01.64.29.41.54

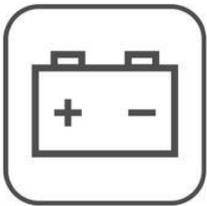
## Centralisation de la collecte des batteries



### Déchèterie Saint-Pierre-lès-Nemours uniquement

**A partir du 1er janvier 2014**

~~Déchèterie-Chaintreaux~~



~~Déchèterie La Chapelle la Reine~~

### BATTERIES

Suite à un changement de prestataire et pour des raisons de sécurité, les batteries ne seront plus acceptées sur les déchèteries de Chaintreaux et La Chapelle-la-Reine.

Vous devrez déposer ce type de déchets sur la **déchèterie de Saint-Pierre-lès-Nemours**, la seule qui soit équipée d'un lieu de stockage adapté.

Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Résidus Ménagers de la Vallée du Loing  
ZA du Port, 13 rue des Etangs 77140 St-Pierre-lès-Nemours - Tél: 01.64.29.35.03 - Fax: 01.64.29.29.28 - Mail: communication@sictrm.fr

Trions nos déchets pour aller plus « Loïn...g » [www.sictrm.fr](http://www.sictrm.fr)

## A votre service :

### Nouvelles activités :

✚ Maçonnerie - Placo – Isolation – Couverture – Construction neuve – Rénovation tous bâtiments  
Anthony TOQUART ☎ 06 37 12 17 79 t.a.renovation@gmail.com  
Hameau de la Curée - Mondreville

✚ « Chez Sophie » 25 bis, route de Sceaux à Mondreville  
☎ 06 11 13 59 17

présente sur les marchés de Fontainebleau et Montargis.

Vous pouvez acheter sur commande (livraison possible) :

Poulets fermiers, canards, dindes, pintades, produits divers (saucisses, chipo,...), œufs bio et poulets bio...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Sophie au ☎ 06 11 13 59 17

## *Et la vie du village...*

### Les Amis de l'Eglise:

Il y a peu de changements dans l'organisation de notre association.

Nos membres cotisants sont fidèles, la cotisation reste inchangée : 10 €

En principe le prix des concerts est également de 10 €.

Malgré la qualité des concerts et l'ambiance conviviale, nous regrettons toujours de voir peu de « Mondrevillois » ... Pourtant l'église est un lieu où tous sont invités !

Après le beau concert du 16 juin, donné par Sabine Frenzl - flûte traversière, Adeline Dazy - basson et Maurice Harrus - guitare, nous n'avons pas présenté de concert cet automne.

En partie à cause du problème de chauffage, en partie parce que nous pensions trouver un groupe de chanteurs « Gospel » ce qui n'a pas été le cas...

Nous espérons vous proposer de nouveau un concert au printemps prochain.

Au mois de novembre 2014, nous invitons la chanteuse Laure Marie Meyer, avec la chorale « La Gioia » dans un très beau programme de Noël...

Pour des renseignements ou pour adhérer à notre association vous pouvez contacter :

Mme Gusta Tissot – 01 64 29 36 04

### Etat Civil :



Bienvenue à :

Ugo Emilien Yann PERRONNET né le 5 août 2013



Tous nos vœux de bonheur à :

Gwenaëlle FLON et Jean-Christophe HUGEL le 7 septembre 2013

Flavie TUPHILE et Julien MAHE le 28 septembre 2013



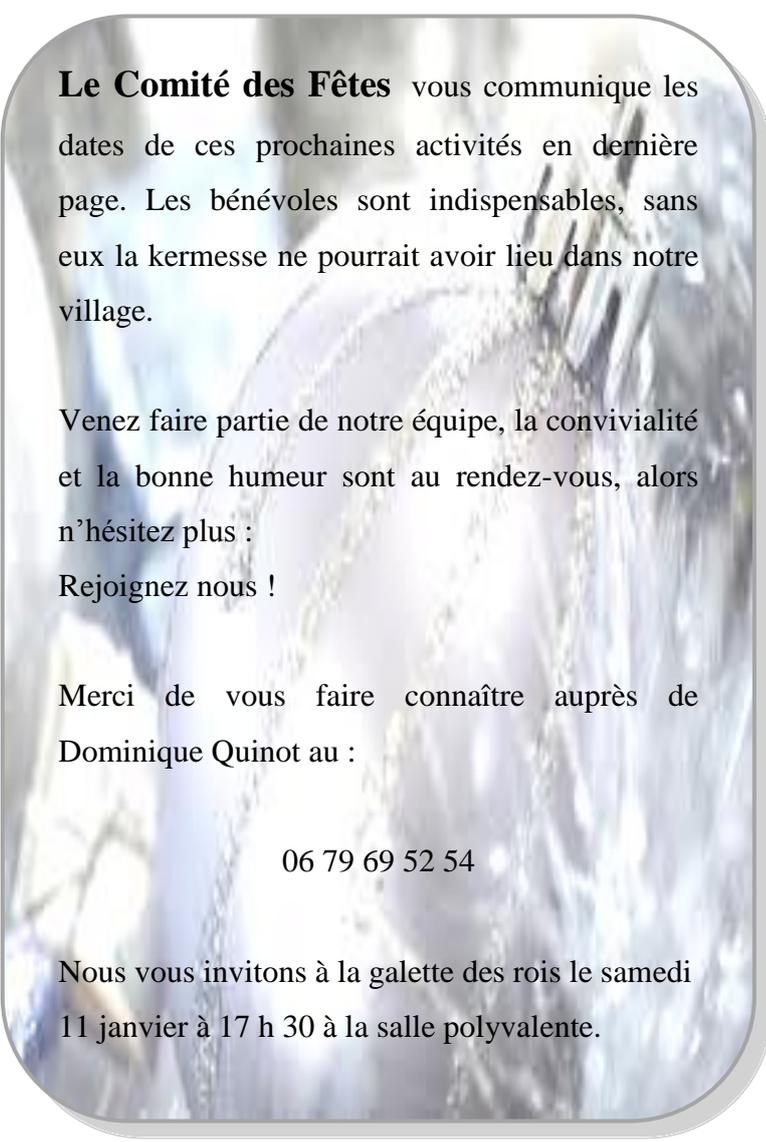
**Le Club Jeux et Loisirs** se réunit le premier et le troisième vendredi de chaque mois à la salle polyvalente à 20 h 30. Joueurs venez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus !



### AGSM

L'Association sportive « Les Grillons de Mondreville » Une seule équipe : les vétérans. Les matchs ont lieu le vendredi soir.

Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au  
06 75 48 65 03



**Le Comité des Fêtes** vous communique les dates de ces prochaines activités en dernière page. Les bénévoles sont indispensables, sans eux la kermesse ne pourrait avoir lieu dans notre village.

Venez faire partie de notre équipe, la convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous, alors n'hésitez plus :

Rejoignez nous !

Merci de vous faire connaître auprès de Dominique Quinot au :

06 79 69 52 54

Nous vous invitons à la galette des rois le samedi 11 janvier à 17 h 30 à la salle polyvalente.

**Le Club des Anciens de Mondreville** se réunit le deuxième jeudi de chaque mois.

Il vous rappelle les dates suivantes pour 2014 :

- |              |  |
|--------------|--|
| 09 janvier : | Journée boudin, galette des rois   |
| 13 février : | Assemblée Générale – Cotisation 16 euros   |
| 01 mars :    | Concours de belote le samedi à 14 h 00   |
| 13 mars :    | Crêpes, gaufres et beignets  |
| 18 mai :     | Kermesse   |
| 11 juin :    | Un voyage à Chenonceau, croisière promenade sur le Cher – Cave Duhard, découverte de caves troglodytiques, déjeuner et l'après-midi visite guidée de la ville souterraine et des caves champignonnières. |

## LES DATES À RETENIR

- Jeudi 9 janvier* Club des Anciens, boudin, galette des rois  
*Samedi 11 janvier* Galette du Comité des Fêtes – 17 h 30  
*Vendredi 17 janvier* Vœux du Maire à 19 h 00  
*Dimanche 2 février* Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes à partir de 14 h 00  
*Jeudi 13 février* Assemblée générale du Club des Anciens  
*Samedi 1 mars* Concours de belote organisé par le Club des Anciens à 14 h 00  
*Mercredi 12 mars* Assemblée générale du Comité des Fêtes 20 h 30  
*Jeudi 13 mars* Réunion du Club des Anciens, crêpes, gaufres et beignets  
*Dimanche 23 et 30 mars* Elections municipales  
*Dimanche 13 avril* Sortie à Nigloland organisée par le Comité des Fêtes  
*Dimanche 18 mai* Kermesse organisée par le Comité des Fêtes  
*Dimanche 25 mai* Elections européennes  
*Mardi 11 juin* Un voyage à Chenonceau organisé par le Club des Anciens.

# Bonne Année 2014

